



Paris JO 2024 – J10 – Sport et JO – une affaire d'Etat

Les principales missions assignées par l'Etat au sport sont l'enseignement, la coordination de l'action sportive, la formation d'une élite, la préparation physique des forces armées et la promotion sportive. Souvent un Ministère est dédié au Sport, en général enrichi de la Jeunesse et de la Vie associative. Parfois il est rattaché au ministère de l'Education nationale, ou au Ministère de la Santé, d'autres fois au Ministère de l'Intérieur & de la Fonction publique (Allemagne) ou à un Ministère du Temps libre (France, 1981) ou au Tourisme et spectacle (Italie, 1995) ou à la Culture et aux Médias (Royaume-Uni). Avec les JO Paris 2024, son intitulé en France est -Ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques. Le titre et la tutelle indiquent la mission principale assignée au sport.

L'Education nationale est directement impliquée en finançant les postes des professeurs d'éducation physique et sportive. Le Ministère de la Défense finance la formation des militaires. Le ministère de l'Intérieur est chargé de la sécurité des installations sportives et des événements sportifs. Le ministère de la Santé prend en charge la médecine du sport et définit les critères de protection sanitaire des activités sportives et d'hygiène dans les installations sportives. D'autres ministères financent des actions de promotion du sport (Affaires étrangères ou de la Coopération) ou des fédérations spécifiques - Fédérations aéronautiques par le Ministère chargé des Transports ou Ecole nationale et Fédération d'équitation par la Ministère de l'Agriculture...

Pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, près de 18 000 soldats ont été mobilisés par le Ministère de la Défense, dont 10 000 en Ile de France. L'armée a reçu pour mission d'assurer la sécurité aérienne, la lutte anti-drone et toutes les patrouilles à pied. Elle a renforcé son opération « Sentinelle » (activée en cas de menace terroriste importante). Placée sous le commandement du gouverneur militaire de Paris, la mission JO est une véritable opération militaire. Une bulle aérienne est mise en place au-dessus de Paris et des sites olympiques sur tout le territoire, un vrai plan de bataille coordonné avec l'Action civile.

Le dispositif de sécurité le plus ambitieux revient à la Police avec 30 000 policiers et gendarmes mobilisés, appuyés par 21 000 agents de sécurité privé, pour contrer la délinquance et les menaces terroristes et cyber. La partie la plus originale du dispositif est la coopération internationale mise en place avec 1800 membres des forces de l'ordre étrangères, provenant de 44 nations qui ont fait le déplacement à Paris, dont 167 spécialistes du déminage. L'aide la plus déterminante a été apportée par l'Espagne avec plus de 300 agents hautement qualifiés. Les Européens sont nombreux- en plus de nos amis espagnols, des policiers belges, allemands, italiens, irlandais ou norvégiens (hors UE). Les sept pays du contingent européen sont signataires du traité de Prüm (2005) qui facilite la coopération policière internationale. Des accords bilatéraux ont aussi été passés avec d'autres alliés internationaux pour fluidifier les échanges et assouplir le cadre de travail des policiers, notamment nos homologues américains (FBI) ou sud-coréens.

Les Jeux Olympiques sont aussi une manière efficace de faire passer un message aux terroristes de tous poils – nous sommes prêts, et unis, pour contrer les attaques. Une mise en situation plus efficace que bien des défilés militaires du 14 juillet...

- (1) Antoine Albertini, Arthur Carpentier et Sandrine Morel “Des policiers étrangers en renfort à Paris », Le Monde, mercredi 31 juillet 2024
- (2) Chloé Hoorman et Elise Vincent « L’armée en renfort pour la sécurité aérienne, la lutte antidrones ou les patrouilles », Le Monde, 23 juillet 2024
- (3) Wladimir Andreff, Jean-François Bourg, Bénédicte Halba, Jean-François Nys, « Les enjeux économiques du sport en Europe », rapport remis au Ministère de la Jeunesse et des Sports, pour le Conseil de l’Europe, Strasbourg, 1994.
- (4) Commission européenne (2007) « Livre Blanc sur le sport » - <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52007DC0391&from=DA>
- (5) Mickaël Gamrasni « Olympiques ! La France des Jeux”, France, documentaire diffusé le 16 juillet 2024 sur France 2
- (6) Bénédicte Halba (1997) « Economie du sport », Paris : Economica
- (7) Bénédicte Halba (1999) « Dopage et sport », Toulouse : Milan
- (8) Site officiel du COJO-<https://olympics.com/fr/>

© dr Bénédicte Halba, docteure en Economie du sport (Université de Paris I Panthéon Sorbonne- Janvier1996), Paris, 5 août 2024